



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Écologie et  
Protection des  
oiseaux

# Les pigeonniers contraceptifs

Nous sommes une association de protection des oiseaux. En France de nombreuses collectivités territoriales ont fait installer des « pigeonniers contraceptifs » pour lutter contre les nuisances des pigeons domestiques. Dans la plupart des cas on veut déplacer les colonies de pigeons gêneurs, situés souvent au centre-ville, vers la périphérie ou un autre endroit dégagé comme un espace vert. Les oiseaux un fois déplacés sont nourris, logés et leurs œufs stérilisés. Le problème c'est que ce modèle ne peut fonctionner.

Les pigeons biset haret, ceux qui nichent sur les bâtiments, n'abandonnent jamais leurs lieux de nidification. En effet ces endroits sont rares, rares car on estime qu'un tiers seulement des pigeons peut trouver un endroit adapté pour se reproduire. Ces endroits sont donc l'objet d'une lutte acharnée pour les occuper et ne sont jamais laissés libres par les couples titulaires, le nichoir étant gardé alternativement par les deux conjoints. Donc si l'on installe un « pigeonnier contraceptif » loin du centre-ville, les pigeons qui y nidifieront seront obligatoirement ceux errants sans nid, c'est-à-dire les deux tiers des pigeons libres de la commune. Donc un pigeonnier contraceptif installé pour déplacer les oiseaux, toutes choses égales par ailleurs, ne pourra contribuer à réduire les naissances puisque les anciens lieux de reproduction resteront actifs comme avant. CQFD.

Maintenant si on entend, voit, que le nombre de pigeons haret diminue dans la commune après l'installation du dispositif, ce ne sera pas à cause de celui-ci, point. Mais certainement en raison d'une campagne de capture suivie de l'euthanasie des oiseaux. Une campagne cachée au grand public bien évidemment. Le pigeonnier servant à donner une bonne conscience aux élus, surtout en période préélectorale ! Le dispositif peut aussi servir de moyen de communication, comme : « ne nourrissez plus les volatiles, la mairie s'en charge ».

Nous sommes bien entendu pour le contrôle de la reproduction des pigeons haret et nous avons élaboré une méthode holistique qui va à contre-courant de la doxa en vigueur :

pigeons haret : méthodes alternatives -

<http://cousin.pascal1.free.fr/nalo-documentation.pdf>

pigeon biset : statut et conservation -

<http://cousin.pascal1.free.fr/nalo-doc-pigeon-biset.pdf>

**Deux documents à joindre ensemble aux communes**

Pascal Cousin, Président de NALO, le 21/08/2013

Courriel : [association.nalo@free.fr](mailto:association.nalo@free.fr)

Site internet :

[http://cousin.pascal1.free.fr/nalo\\_sommaire.html](http://cousin.pascal1.free.fr/nalo_sommaire.html)

